



DOSSIER

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

MOULINS ACTUS

Le nouveau pont bientôt raccordé
L'accueil de Loisirs des Mounines rénové

MOULINS EN ACTION

Campagne face à l'incivilité
des mégots mal jetés

Tour d'horizon des dispositifs

Un dictionnaire avant d'entrer au collège

Dans quelques jours, ils entreront en 6^e et découvriront le collège. Le 30 juin dernier, au sortir de leur année de CM2, ils recevaient des mains du Maire de Moulins et de son adjoint à l'éducation, un dictionnaire pour bien commencer cette nouvelle étape de leur scolarité. La cérémonie avait lieu à la salle des Fêtes de la Ville.



Premier anniversaire pour l'école Léonard-de-Vinci

En présence du directeur de l'école, du directeur académique des services de l'Éducation nationale, du Département, de la Région et du secrétaire général de la préfecture, l'école Léonard-de-Vinci a fêté vendredi 1^{er} juillet sa première année scolaire dans des locaux rénovés.

Lors d'une cérémonie, une plaque d'inauguration officielle a été apposée par le Maire sur les murs, à l'entrée de l'établissement scolaire.



Un marché nocturne pour fêter l'artisanat

Organisé par l'association Moulins Quartier historique, le quartier historique de Moulins accueillait le vendredi 24 juin le marché nocturne consacré à l'artisanat.

L'événement avait lieu de 19h à 21h et permettait de déguster et d'acheter les produits de l'artisanat local au rythme des concerts de rue.



La Fête des Berges donne le coup d'envoi de l'été

Le 9 et le 10 juillet, Moulins a fêté les berges de la rivière Allier. L'événement qui a rassemblé des milliers de participants avait lieu, rive gauche entre le pont Régemortes et le pont de Fer. Des terrains pour la pratique du sport, une aire de jeux pour les enfants, Moulins Bain, une toute nouvelle plage de sable aménagée et surveillée, tous ces équipements étaient disponibles au bord de la rivière Allier pour la plus grande joie des familles. Pendant ces festivités, d'autres ont pu s'adonner à des sauts dans le vide depuis le pont de Fer, des défis sportifs, certains ont pêché, escaladé des parois, des enfants se sont baladés en poneys. Un beau soleil était de la partie tout au long de ce week-end.





Feu d'artifice de la Fête nationale



Fête foraine

Tous les après-midis et les soirs du 9 au 17 juillet, la Fête foraine installée place Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et rue Delorme a animé le centre-ville avec ses traditionnels stands et animations.



Un nouvel espace sans tabac dans la ville

Les espaces sans tabac autour des écoles et autres lieux publics se multiplient dans les villes. Dans cet esprit, Moulins a décidé cette année d'interdire le tabagisme autour de toutes ses écoles. Pour marquer cette volonté, une inauguration de la signalétique d'interdiction avait lieu vendredi 1^{er} juillet devant l'école Léonard-de-Vinci au 33 rue du Docteur Denis en présence de parents d'élèves, du Maire, Pierre-André Périssol, de Jean-Michel Moreau, adjoint à l'Éducation, du docteur Marc Voitellier et de Véronique Miallier, de la Ligue contre le cancer.




Les jeunes sportifs du collège Anne-de-Beaujeu récompensés

La section sportive du collège Anne-de-Beaujeu a été récompensée pour son parcours au championnat de France de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) par la Ville de Moulins, son partenaire depuis ses débuts en 2009. En présence d'Isabelle Sourdot, Principale de l'établissement, Johnny Kari, Adjoint aux Sports et à la Jeunesse à la Ville de Moulins, a remis jeudi 23 juin un kit sportif (sac, gourde et tee-shirt) aux membres de la délégation.



Un café pour l'emploi

Pour favoriser le contact entre recruteur et demandeur d'emploi, un premier café de l'emploi avait lieu le 29 juin à la salle des Fêtes de Moulins. D'autres rendez-vous seront initiés pour favoriser le retour à l'emploi.



Le Maire de Moulin et l'ensemble des élus
du Conseil Municipal souhaite une

BONNE RÉENTRÉE

à l'ensemble des
Moulinaises et des Moulinois.



SOMMAIRE

02 RETOUR EN IMAGES

05 ÉDITO

06 MOULINS ACTUS

- Le second pont bientôt raccordé au réseau routier
- Journées Portes ouvertes au Relais Petite Enfance
- L'accueil de Loisirs des Mounines rouvre après une importante rénovation
- Des offres de stationnement pour les commerçants

08 MOULINS EN ACTION

- Moulins s'engage contre la pollution des mégots



10 MOULINS LE DOSSIER

Les accueils périscolaires

14 VOS ÉLUS ONT LA PAROLE

15 MOULINS MIEUX VIVRE ENSEMBLE

- Une rentrée riche en nouveautés au Pôle Seniors !



18 MOULINS CULTURE

- La billetterie du théâtre, comment ça marche ?
- Vin'scène, la course nature, en Bourbonnais

19 NOS COUPS DE CŒUR

- Du côté de la média
- Cinéma
- Carnet rose
- Numéros utiles



Pierre-André PÉRISSOL
Maire de Moulins
Président de Moulins Communauté

Chères Moulinoises, Chers Moulinois,

Ce nouveau numéro de notre magazine, marque la fin de l'été et j'espère que chacun a pu profiter autant que possible des activités proposées à Moulins. Il est désormais, bientôt temps de reprendre le chemin de l'école, la rentrée approchant à grand pas.

La Ville de Moulins fait de l'éducation une priorité, et est très engagée sur cette question. Pour preuve, le programme pluriannuel d'investissement 2021-2026 prévoit de consacrer 3,8 millions d'euros aux domaines scolaire et périscolaire.

Nous mettons tout en œuvre pour accueillir au mieux les enfants durant les temps scolaires, périscolaires et durant les pauses déjeuners.

Ainsi, Moulins a signé une convention pour la mise en place d'un service commun avec la ville d'Yzeure, pour la restauration scolaire. Dès cette rentrée scolaire 2022, la cuisine centrale d'Yzeure fournira désormais les repas aux cantines scolaires de notre ville. Nous avons à cœur de proposer une cuisine équilibrée et de qualité à nos enfants, tout en maintenant un reste à charge modéré pour les parents.

Au-delà de la restauration scolaire, nous investissons chaque année dans la rénovation d'écoles pour offrir aux élèves moulinois des bâtiments adaptés et un environnement agréable, favorisant ainsi un apprentissage dans les meilleures conditions possibles. Nous avons par exemple investi 2,6 millions d'euros pour rénover l'école Léonard de Vinci. Cette année l'école des Gâteaux bénéficiera également de travaux de rénovation.

Aussi, les temps d'activités périscolaires ne sont pas en reste, nos écoles essayent de proposer des activités variées et de toujours susciter la curiosité des enfants.

Enfin, la Ville a investi 1,6 millions d'euros dans la rénovation du centre de loisirs des Mounines. Les enfants sont donc accueillis depuis cet été dans des bâtiments repensés, mieux agencés et également moins énergivores.

Toutes ces réalisations sont autant de preuves de l'intérêt que notre collectivité porte aux sujets relatifs à l'éducation, au bien-être des enfants et également à celui des enseignants et professeurs.

Je souhaite à tous une excellente rentrée 2022-2023, ainsi qu'une bonne lecture.



Le second pont

bientôt raccordé au réseau routier

Les travaux du second pont avancent. La charpente de l'ouvrage principal a été entièrement posée, le dernier bétonnage du tablier de l'ouvrage secondaire a été réalisé le 23 juin. Les travaux de raccordement au réseau routier vont pouvoir commencer.

Lorsque le nouveau pont de Moulins sera ouvert au trafic à la fin de l'année 2023, l'ouvrage reliera le Cours de Bercy (D 528) et la route de Montilly (D13). Dès septembre, les travaux préparatoires au raccordement du pont commenceront. Côté rive droite où la circulation sera maintenue, les travaux de dévoiement de réseaux débiteront ; des arbres seront abattus sur le Cours de Bercy et d'autres seront replantés après les travaux. En début d'année, une voirie provisoire sera aussi mise en place rue Félix-Mathé et cours de Bercy, bien entendu l'accès aux propriétés des riverains sera maintenu.

Le passage des semi-remorques sera autorisé sur la voie provisoire mais pas les convois exceptionnels.



À partir du mois de janvier 2023, commencera sur cette même rive, la construction du futur giratoire et des branches nord, sud et ouest. Un remblai important va être réalisé à la sortie du nouveau pont pour raccorder les différentes voies. Ces travaux vont durer jusqu'en juin 2023. Ensuite viendront les aménagements du Cours de Bercy.

De l'autre côté, rive gauche, les travaux démarreront au premier semestre 2023 et se poursuivront au moins jusqu'en

décembre 2023. Malgré cela, la circulation sera maintenue sur la route départementale 13 tout comme l'accès aux riverains. Ici, il s'agit de réaliser un autre giratoire et des bassins paysagers. Ce qui implique des travaux de terrassements, de réseaux et de revêtement.

Des deux côtés du nouveau pont, les voies de circulations devraient être définitives au tout début de l'année 2024.



Des offres de stationnement pour les commerçants

Pour dynamiser le centre-ville et soutenir les commerçants, des places sont, avant tout, réservées aux clients des commerces, afin qu'ils puissent se garer à proximité de ceux-ci.

A cet effet, il a été mis en place **1h gratuite en semaine et 2h le samedi**, pour rendre le stationnement toujours plus attractif.

Les commerçants moulinois disposent également, sur certains parkings de la ville, d'une tarification spécifique avec un abonnement au parking des Halles. L'accès y est possible de 7h à 20h, du lundi au samedi pour 25€ par mois. Le parking Banville propose également des forfaits 24h/24h au prix mensuel de 35€.

Enfin, en périphérie immédiate du centre-ville, des parkings gratuits existent, comme les parkings Achille Roche, Îlot du Porteau, Manège ou encore Vigenère. Ce stationnement est idéal pour de longues durées.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la rubrique Stationnement du site internet de la Ville de Moulins : www.ville-moulins.fr/ma-ville/vie-quotidienne/stationnement.html

L'accueil de Loisirs des Mounines rouvre après une importante rénovation

Après huit mois de travaux, l'Accueil de loisirs sans hébergement des Mounines (ALSH) a rouvert ses portes aux enfants des maternelles et des élémentaires.

De novembre 2021 à juillet 2022, l'ALSH des Mounines a subi de considérables travaux de rénovation et de mise aux normes pour un important budget qui s'élève à 1,6 million d'euros. 1400 m² de surface sont concernés. En tout sept salles d'activités sont désormais proposées aux petits des maternelles et des élémentaires : Cinq petites avec des dortoirs et deux grandes disposant de projecteurs vidéo et d'un système de climatisation en cas de canicule. Tous les blocs sanitaires ont été entièrement refaits. Dans la structure des élémentaires, les sanitaires sont séparés pour les filles et les garçons. Des points d'eau ont aussi été ajoutés dans les salles d'activités et tous disposent désormais de leur ballon d'eau chaude.

Les deux restaurants de la structure disposent d'un système de ventilation dit double-flux. L'isolation a également été mise aux normes pour davantage d'économies. Toutes les fenêtres ont été changées et des stores solaires extérieurs y ont été apposés.



Joyau parmi d'autres de cette rénovation, la création d'une cuisine pédagogique où les enfants peuvent cuisiner dans le cadre d'ateliers.

Autre création d'importance, les cars disposent d'un parking intérieur fermé où ils peuvent déposer les enfants et effectuer leur manœuvre de demi-tour en toute sécurité.

L'ALSH a pu ouvrir ses portes le 11 juillet pour les vacances d'été avant d'ultimes travaux de finition réalisés au moment de la rentrée. Les activités s'y déroulent donc dans des conditions optimales.

Journées Portes ouvertes au Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE, ex Relais Assistants Maternels) de Moulins est un lieu d'écoute, d'informations et d'activités animé par une animatrice petite enfance. C'est un service gratuit, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Moulins.

Le Relais est ouvert aux parents en recherche d'information sur les différents modes de garde. Il peut vous indiquer les crèches et vous fournir la liste des assistants maternels. Attention, depuis septembre 2021, si vous êtes assistants maternels vous avez l'obligation de vous inscrire sur le site de la Caf pour être répertoriés. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site monenfant.fr. Un conseiller numérique de la Ville peut vous venir en aide si besoin.

Le RPE vous aide aussi dans la réalisation des contrats signés entre parents et assistants maternels. Il est ouvert aux enfants âgés de 0 à 6 ans qui sont en garde chez un assistant maternel ou en garde d'enfants à domicile.

Les professionnels de la petite enfance, gardes d'enfants à domicile, candidats à l'agrément, baby-sitter, et assistants maternels de Moulins et Toulon-sur-Allier pourront trouver de nombreux renseignements lors de ces journées portes ouvertes au RPE de Moulins du 19 au 23 septembre.



INFOS

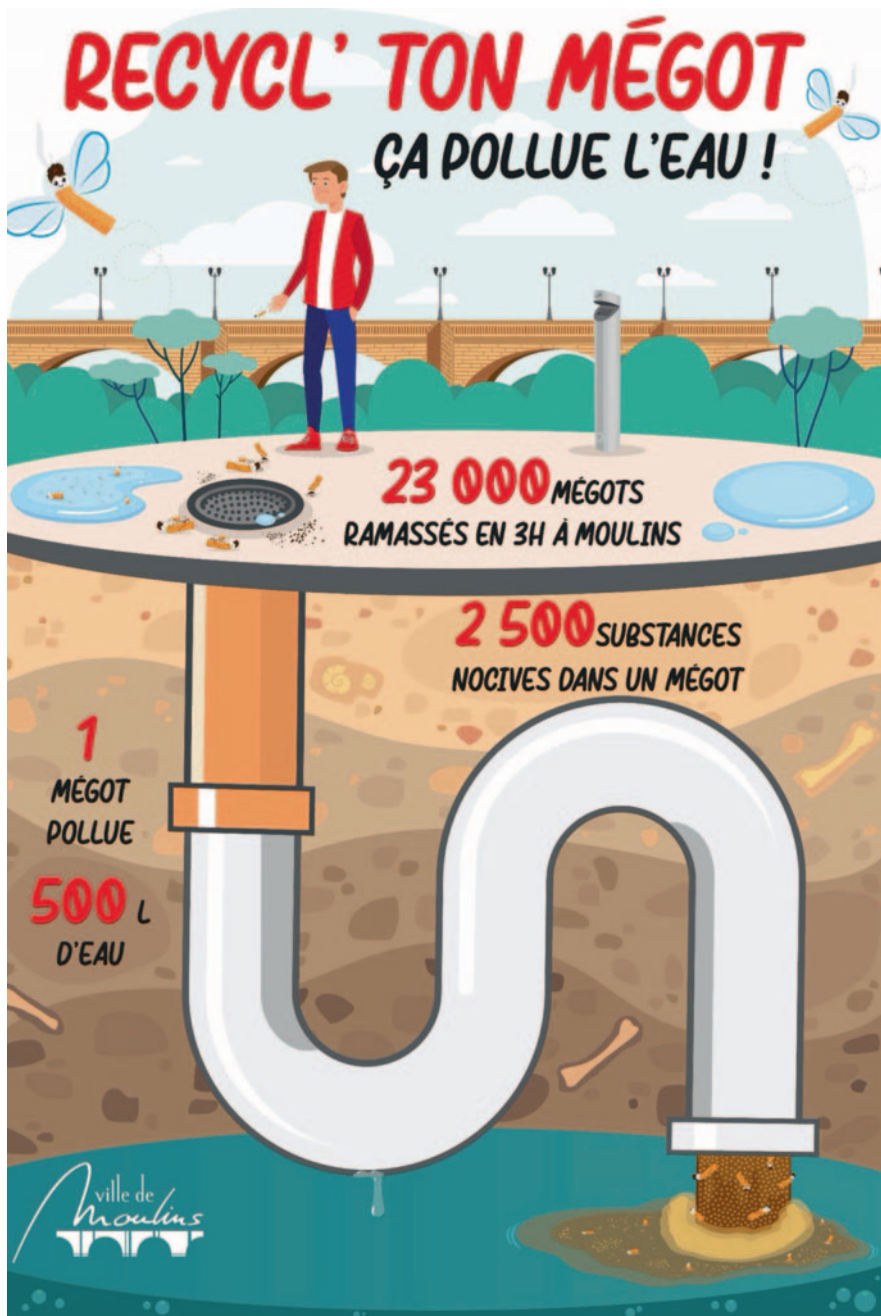
**PERMANENCES
DES PORTES OUVERTES
DE 9H30 À 12H**

**Le lundi 19 septembre,
passage d'Allier
(06 75 30 65 90)**

**Le mardi 20 septembre
aux Champins
(06 75 30 65 90)**

**Le jeudi 22 septembre
aux Chartreux
(06 85 68 47 40)**

Moulins s'engage contre la pollution des mégots



Un seul mégot met au moins 12 ans pour se dégrader dans la nature et peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau. Afin de lutter contre cette nuisance des mégots jetés dans les rues, une campagne de sensibilisation est lancée par la Municipalité.



« **Recycl' ton mégot !** » vise à réduire de 20 % la quantité de mégots mal jetés en 2023. L'objectif est fixé à 35 % à l'horizon 2025. La Ville de Moulins a contractualisé avec l'éco-organisme Alcome qui lui apporte un soutien financier dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs de mégot.

Depuis 2018, le CCAS de Moulins, l'institut médico éducatif du Reray et le lycée Jean Monnet ont travaillé à une meilleure collecte de ces déchets polluants en proposant des collecteurs de mégots fabriqués par les élèves du Lycée Jean Monnet.

Des collecteurs de mégots sont déjà posés dans le cadre du partenariat. Ils sont installés à la Croix rouge, au commissariat, à l'hôpital, à la Mission locale, au sein de l'entreprise Mewa et dans les différents services de la Préfecture.

De nouveaux collecteurs ont été installés cet été par les services de la Ville sur les berges aux abords des barbecues, des tables de pique-niques, du terrain de pétanque et du pont de fer.

Ce partenariat va être repris par la Ville de Moulins pour poursuivre la fabrication et l'installation de collecteurs dans la ville.

Des études ont démontré que la visibilité de ces collecteurs de mégots incitait davantage les fumeurs à adopter le bon geste. La municipalité lance un nouveau service de collecte de mégot à destination des entreprises, des administrations et des restaurateurs. Sur réservation d'un créneau horaire, le service propreté de la Ville viendra directement auprès des partenaires récupérer pour recyclage les mégots collectés. Ils seront ensuite pris en charge par l'éco-organisme Alcome. Une pollution de moins pour la rivière Allier, la faune et la flore.

Un autocollant leur sera distribué pour qu'ils soient identifiés comme partenaires de cet effort de recyclage.



Cette opération de sensibilisation auprès des fumeurs à propos du recyclage des mégots me tient particulièrement à cœur. C'est une démarche utile et nécessaire. Il faut vraiment que chacun prenne conscience de son geste. Le mauvais qui consiste à jeter son mégot sur la voirie, dans les canalisations. Et le bon qui évite la pollution en le déposant dans un collecteur pour le recyclage. »

Mathieu GEFFRAY,
6^e adjoint en charge du développement durable et de la transition écologique.



La Police municipale installée dans ses nouveaux bureaux

La Police municipale est désormais installée dans ses nouveaux bureaux auxquels il est possible d'accéder par la cour intérieure de l'Hôtel de Ville de Moulins. Ici le nouveau chef de la Police entouré du Maire et de l'Adjoint délégué à la Sécurité et à la Tranquillité publique.

Une ville tournée vers l'enfance & la jeunesse

L'heure de la rentrée scolaire a sonné après deux mois de vacances méritées. Les enfants reprennent le chemin des onze écoles de la ville de Moulins le 1^{er} septembre.

L'occasion de procéder à un tour d'horizon des dispositifs mis en place par la Municipalité au service des enfants et des jeunes moulinois.

Depuis 2018, en partenariat avec la Municipalité, les écoles maternelles moulinoises ont voté en conseils d'école un retour à la semaine de quatre jours.

Pour les écoles élémentaires, **les rythmes scolaires** s'organisent selon huit demi-journées d'enseignement et un après-midi aménagé au cours duquel sont organisées deux heures d'activités culturelles ou sportives, les Temps d'activités périscolaires (TAP).

La nouvelle année scolaire signifie donc la reprise **des accueils périscolaires** (accueils du matin et du soir, restauration de la pause méridienne) pour les écoles maternelles et élémentaires. Dans le respect du rythme de vie de l'enfant, il s'agit d'apprendre la vie en collectivité et favoriser une plus grande autonomie. Les accueils favorisent l'épanouissement de l'enfant en proposant des temps d'activités adaptés à son rythme. Ils s'articulent en cohérence entre les différents temps périscolaires.

Les écoliers sont accueillis par des équipes d'animateurs et d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) dès 7h30 et jusqu'à l'ouverture des classes par les enseignants. Le soir, de 16h30 à 18h30.

La Ville de Moulins propose également des Temps d'activités périscolaires (TAP) un après-midi par semaine, les lundis, mardis, jeudis ou vendredis en fonction des écoles élémentaires. Ils sont facultatifs et gratuits. Tout au long de l'année, l'équipe du service Education et Loisirs se mobilise pour proposer des activités riches et variées en partenariat avec de nombreuses associations. Il est important pour la Municipalité que ces après-midis soient des moments de plaisir, de détente et de découverte.



Les restaurants scolaires font aussi leur retour pour nourrir les convives, pendant la pause méridienne de 12h20 à 14h20 avec une nouveauté cette année : la création d'un service commun pour la production et la livraison des repas. Ce service sera assuré par la cuisine centrale d'Yzeure dès le 1^{er} septembre.

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) **des Mounines** n'est pas en reste. Après une fermeture pour travaux, l'établissement composé de deux structures, une pour les maternelles et une autre pour les élémentaires, reçoit de nouveau **les enfants de 3 à 13 ans** depuis le 11 juillet. Situé en pleine nature, il peut accueillir jusqu'à 221 enfants pendant les vacances scolaires et les mercredis en période scolaire.

Sous la houlette du service Jeunesse et sport, **les adolescents de 14 à 17 ans** ne sont pas oubliés. Un accueil leur est réservé aux Écharteaux (quartiers sud de Moulins) avec des animations le mercredi de 14h à 19h et le vendredi de 17h à 19h. Le dispositif **Engaj** leur propose des sorties. La cotisation annuelle est de 3 €.

La mobilité est aussi favorisée. **La ville subventionne 50 %** du précieux **permis de conduire** soit 700 € en échange de 60 heures de bénévolat au sein d'une association.

Enfin, Moulins s'est dotée d'un tout nouveau **Conseil Municipal des Jeunes**. Ils sont 33 jeunes conseillers, âgés de 14 à 20 ans, tout juste élus cette année. Au cours de leur mandat de deux ans, ils vont apporter des idées nouvelles avec un œil nouveau.



Les Mounines, un accueil de loisir rénové

Implanté dans un cadre rural, rénové cette année, l'accueil de loisirs des Mounines dispose d'un vaste parc équipé, **d'un terrain de football et de volley-ball, de deux tables de tennis de table, d'un grand parc ombragé, d'un terrain de cross** et d'un chalet de rangement pour le matériel de plein air.

Les Mounines sont dotés de deux structures distinctes : l'une pour les maternelles et l'autre pour les élémentaires.

Les portes sont ouvertes aux enfants des maternelles de 9h à 17h tous les mercredis avec une restauration sur place. Une garderie gratuite est offerte à l'école François-Truffaut dès 7h30 avant l'accueil. Puis après 17h et jusqu'à 18h30. Un car effectue un circuit de ramassage et de dépôt dans les quartiers de la ville, matin et soir. Ce service est pris en charge par la ville.

Les élèves des élémentaires sont accueillis dès 12h20 après les cours.

Contact : mounines@ville-moulins.fr

Une restauration en service commun

Les bénéficiaires sont les restaurants scolaires des deux villes de Moulins et d'Yzeure, l'Ehpad de la Gloriette, les crèches municipales d'Yzeure et les usagers yzeuriens du portage de repas à domicile.

Un service de restauration est proposé aux Mounines. Il est destiné aux élèves de maternelles inscrits à l'accueil de loisirs en journée et aux enfants des cours élémentaires qui sont pris en charge dès la fin des cours à 12h20.



EN CHIFFRES

Construite en 2013, la cuisine centrale d'Yzeure produit actuellement : **220 000 repas chaque année**. Ses dimensions lui permettent de produire **120 000 repas supplémentaires si besoin** pour les scolaires de Moulins et les enfants de l'ALSH.

INFOS

La maternelle des Mariniers et l'école élémentaire Jean-Moulin ont fusionné pour une meilleure continuité pédagogique mais les deux sites sont maintenus sans changement dans leur fonctionnement.

RÉCAP

Les écoles maternelles suivent la semaine de quatre jours. Les élèves des élémentaires ont école le mercredi matin. Toutes les écoles élémentaires ont cours de 8h50 à 12h20 et de 14h20 à 16h30. Les jours des Temps d'activités périscolaires, les activités débutent à 14h30. Les horaires des petits de maternelles ne sont pas uniformisés mais suivent ceux de leurs aînés pour faciliter les déplacements des familles entre deux écoles d'un même secteur.

Les TAP en quelques mots

Les temps d'activité périscolaires permettent l'épanouissement de l'enfant dans la sécurité. Ils sont gratuits et ouverts à tous les enfants qui souhaitent s'y inscrire.

Cette année scolaire, les temps se déroulent le lundi à l'école François-Truffaut, le mardi à Jean-Macé et aux Gâteaux, le jeudi à Jean-Moulin et le vendredi à Léonard-de-Vinci.

Le programme est trimestriel avec une dominante culturelle ou sportive selon les trimestres. Les enfants participent à des ateliers très variés. Quelques exemples parmi tant d'autres : **équitation à l'Étrier moulinois, smash park (parc de jeu pour la découverte du volley-ball) à la salle Bel Air, jeux d'échecs, créations en pixels art, ateliers avec le CNCS, pétanque...**

Contacts : del1@ville-moulins.fr ou del2@ville-moulins.fr



Questions

Jean-Michel Moreau
Adjoint au Maire chargé de l'Éducation
et des Nouvelles technologies

Quel est votre message aux parents d'élèves en cette rentrée scolaire ?

Dans un premier temps, je souhaite une bonne rentrée scolaire à tous les enfants. Que cette année soit riche d'apprentissages et d'épanouissement. Je veux aussi dire à tous les parents que la Municipalité, par l'intermédiaire du service de l'Éducation et des loisirs, œuvre pour proposer un encadrement de qualité grâce à des animations riches et variées pendant les après-midis aménagés et les accueils péri et extrascolaires. Nous veillons aussi à ce que les écoles continuent à être dotées en matériel performant au service d'une pédagogie moderne et diversifiée.

Dès le 1^{er} septembre, jour de la rentrée scolaire 2022, la cuisine centrale d'Yzeure produira tous les repas pour un service commun aux deux villes de Moulins et d'Yzeure. Que permettra cette nouvelle coopération ?

L'objectif de ce service commun est de privilégier davantage le manger local en favorisant les circuits courts et les producteurs locaux. Nous n'avons cessé d'améliorer le service rendu et il est important pour la Municipalité de proposer une nourriture toujours plus saine et équilibrée, dans le respect de la saisonnalité, avec un maximum de produits frais. Limiter le gaspillage alimentaire est évidemment une de nos préoccupations importantes : il y a urgence !

Est-ce que cette nouvelle gestion va entraîner des augmentations du coût des repas ?

La fusion en elle-même n'entraîne pas d'augmentation. En revanche, l'inflation actuelle que subit la France à cause de la conjoncture mondiale, ne nous permet pas de maintenir le prix du repas au tarif qui a été établi en 2015. De ce fait, nous devons augmenter le montant des repas facturés aux familles de 5%. Je tiens à rappeler que les foyers en difficulté financière peuvent toujours bénéficier d'une aide du CCAS tout en s'acquittant d'une participation minimum d'un euro.

INFOS



portailenfance-moulins.ciril.net

Un portail des familles est disponible sur internet. Elles peuvent ainsi communiquer par messagerie avec les services de la Ville, accéder à leurs données, archiver leurs factures après les avoir payées en ligne. Il peut aussi être utilisé pour réserver les repas pris par les enfants.



Le Moulins Permis Jeune

pour les 17-25 ans (non révolus)

La Ville de Moulins donne un coup de pouce à tous les jeunes Moulinois pour financer une partie de leur permis de conduire. **En échange de 60 heures de bénévolat** au sein d'une association à but humanitaire ou social, **une aide de 700 € plafonnée** leur sera accordée.

Au préalable, un dossier rempli par le demandeur sera étudié par un jury, qui évaluera le parcours du jeune, sa motivation et ses propositions d'action bénévole. Le jeune bénéficiaire aura alors deux ans pour réussir le code et six mois pour effectuer ses heures de bénévolat.

Informations et retrait des dossiers :
Service Jeunesse au 04 70 48 51 90 ou 04 70 48 51 92
Palais des sports, rue Félix Mathé, 03000 Moulins

Les autres actions pour la jeunesse



LES ÉCHARTEAUX : un accueil pour les 14-17 ans

Ouvert les mercredis (14h à 19h), les vendredis (17h à 19h) et pendant les vacances scolaires (horaires d'ouverture selon le programme d'activités). L'accueil de jeunes des Écharteaux propose des activités culturelles et sportives, ainsi que des temps d'accueil libre (billard, jeux, city stade, baby-foot...) et des stages d'animations.

EnGAJ'

Ce dispositif propose des animations délocalisées et indépendantes de l'accueil de jeunes. Les sorties, stages, et animations avec intervenants se déroulent les mercredis et les samedis hors vacances scolaires : stage aquatique (initiation au secours en eau, parc aquatique...), stage master cook, enregistrement studio musique...

Pour participer à ces activités, la cotisation annuelle est de trois euros et nécessitent une inscription. Contact : Service Jeunesse - 04 70 48 51 90 ou 04 70 48 51 92

La jeunesse a son Conseil municipal

En 2022, Moulins a rejoint les villes dotées d'un Conseil municipal des Jeunes (CMJ). Composé de 33 membres, âgés de 14 à 20 ans, ce premier conseil est élu pour deux ans jusqu'en 2024.

Le premier CMJ de Moulins est désormais présidé par Dounia Lemmouchia élue à la première séance. Les jeunes conseillers se réunissent tous les trimestres pour une séance plénière. Puis en petits groupes de trois commissions. La première est consacrée au sport et à la santé. La deuxième à la culture, aux loisirs et à l'événementiel. La troisième regroupe les thèmes de l'éducation, de la citoyenneté, de la solidarité et de l'écologie.

Lors de la toute première réunion, 82 idées de projets ont été proposées par le nouveau conseil. À l'avenir, chaque commission débattera puis votera les projets qu'elle mettra en place, accompagnée des coordinateurs CMJ du Service Jeunesse de la Ville.



En juin dernier, les jeunes conseiller moulinois se sont rendus à Montluçon à l'invitation de leurs homologues pour fêter les 20 ans de leur CMJ. L'occasion d'échanges entre les uns et les autres.



Je suis fière du travail accompli qui a conduit à la création d'un Conseil municipal des Jeunes (CMJ). Nous accompagnerons les jeunes conseillers pendant les deux années de leur mandat pour la mise en place de leurs projets.»

Hülya PAGNON
Conseillère municipale en charge du CMJ

OPPOSITIONS

IL FAUT QUE TOUT LE MONDE FASSE DES EFFORTS

Dernièrement, toutes les associations moulinoises ont reçu une lettre de la municipalité leur annonçant que la Maison des Associations ne pourrait plus prendre en charge les photocopies nécessaires à leur fonctionnement. L'augmentation du prix du papier pourrait en être la raison. Cela peut se défendre mais il faut que tout le monde fasse des efforts.

Or, en 2021 l'annonce a été faite que la subvention 2023 pour le Moulins Yzeure Foot, le MYF, allait baisser de 190.000 à 185.000 euros. Cette diminution aurait été modeste pour le destinataire de la plus forte subvention de notre ville destinée à une association. Cependant, lors du conseil municipal du mois de juin le maire, fort de sa majorité, a fait voter de nouveau un soutien à hauteur de 190.000 euros au MYF, alors que le bilan et les comptes de résultats, fournis par le club au moment du vote du compte administratif de la ville n'ont pas été brillants. À la fin de 2021, le résultat financier du MYF s'est dégradé de 170.000 euros par rapport à la fin de 2020. Nombre de dépenses du club intervenues à la deuxième moitié de 2021 et liées aux frais d'hôtel, de réceptions et d'honoraires nous ont interpellés. C'est pourquoi nous demandons un accompagnement plus étroit du club par le conseil municipal.

Par ailleurs, nous devons veiller de près aux dépenses du budget de la ville. Sans doute. Mais, en attendant une contribution à l'effort nécessaire aussi pour un club comme le MYF, nous demandons que les associations puissent de nouveau venir à la Maison des Associations pour faire gratuitement leurs quelques photocopies.

Liste Pour Moulins : Régine Batillat, Annie Charmant, Dominique Darnet, Damien Jacquet, Stefan Lunte

ROUTE DE LYON : COMMENT ONT ÉTÉ ENVISAGÉES LES CONCORDANCES DANS LES AMÉNAGEMENTS ?

En mars 2022, nous demandions « pendant combien de temps encore allez-vous, monsieur le Maire, autoriser le saccage de cette entrée majeure de Moulins en une zone qui permet l'installation d'enseignes commerciales sans unité, sans idée directrice, sans exigence d'urbanisme et d'esthétique ? Comment allez-vous pouvoir articuler les différents modes de déplacements, transports collectifs, individuels motorisés, deux roues, piétons ? ».

Une modification du plan local d'urbanisme (PLU) est proposée alors que le manque de prospective, les refus aux demandes réitérées de révision des schémas de développement commercial ou de déplacements ont abouti à une situation d'extension anarchique des zones d'activités dont les entrées et sorties multipliées entravent les circulations, accélérant la dévalorisation du parc immobilier traditionnel.

De plus, la modification ne concerne que le côté moulinois (ouest) de cette importante voie d'entrée dans l'agglomération. Comment ont été envisagées les concordances dans les aménagements futurs avec Yzeure dont dépend le côté est de la voirie ?

Nous avons depuis longtemps souhaité l'actualisation des schémas de déplacements urbains ou de développement commercial devenus surannés et inadaptés aux contraintes environnementales incontournables. Que peuvent signifier des modifications du PLU dont la dimension intercommunale ne serait pas prise en compte et qui reposeraient sur des stratégies obsolètes ?

Malheureusement, le manque d'anticipation dans ce type de planification risque de se révéler à nouveau dans les mois à venir. Pourquoi monsieur le Maire, exclure systématiquement les conseillers municipaux dits d'opposition des réflexions conduites pour améliorer la vie quotidienne des moulinoises et des moulinois ?

Liste Moulins, Ma Cité : Yannick Monnet, Roland Fleury, Eric Dagois

MAJORITÉ
AVEC PIERRE-ANDRÉ PÉRISSOL

NOUS ÉPAULONS AU MIEUX NOS CLUBS SPORTIFS

En cette période de rentrée scolaire et sportive, nous voulons mettre à l'honneur les clubs sportifs de notre territoire. La rentrée est un moment charnière pour les clubs avec le démarrage des inscriptions pour la nouvelle saison.

Nul doute qu'ils feront, comme chaque année, le plein de joueuses et de joueurs.

Cette saison encore, nos clubs ont brillé, que ce soit en football, en athlétisme, en basket et dans bien d'autres disciplines encore, dans des catégories masculines comme féminines.

Grâce à leurs beaux parcours dans leurs championnats respectifs, ils font rayonner notre territoire, c'est pourquoi nous avons à cœur de les soutenir autant que possible.

Ils peuvent compter sur notre aide dans l'organisation de rencontres sportives, de haut niveau, parfois régional voire national.

Aussi, nous investissons beaucoup pour nos clubs, notamment dans les équipements sportifs, comme cela a été le cas en 2021, avec la réhabilitation du gymnase des Mariniers, dédié à la gymnastique, ou encore du stade Hector Rolland. Nous voulons mettre à disposition de nos clubs des infrastructures de grande qualité.

Comme toute municipalité, nous aidons également financièrement ces clubs, et nous avons pleine confiance en leur gestion. Ils gèrent leur trésorerie avec responsabilité.

La crise sanitaire que nous avons traversée pendant près de deux ans a évidemment fragilisé les finances de ces associations sportives. En effet, l'offre de sport diversifiée que proposent ces associations participent à l'attractivité de notre ville, nous nous devons donc de les soutenir.

Nous les épaulons au mieux pour leur permettre d'évoluer au meilleur niveau, et de toujours viser plus haut.

Une rentrée riche en nouveau !

La municipalité de Moulins prend soin de ses aînés pour une retraite aussi active qu'heureuse. Votre bien-être physique et moral est au cœur des préoccupations du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dont le **programme 2022-2023** vient de paraître. **Parmi les nouveautés, un atelier santé, Se souvenir pour bien vieillir, ou Entrer en scène**, pour ceux qui brûlent de monter sur les planches.

Le Pôle Séniors du CCAS vous a mijoté un nouveau programme « Bien-être dans ma ville 2022-2023 ». Un menu d'activités riches qu'il vous sera possible de pratiquer individuellement ou en groupe. Cette année encore, il faut remercier les nombreux bénévoles associatifs impliqués dans toutes ces activités.

Se souvenir pour bien vieillir

Des nouveautés sont à signaler cette année. Se souvenir pour bien vieillir est un atelier qui démarre pour la première fois. Au programme de cette activité, un travail sur la mémoire et le bien-être. « *Les participants se pencheront sur la santé dentaire, la nutrition et, bien sûr, la mémoire dans le but de bien vieillir* », précise **Gilbert Rosnet, conseiller délégué pour le CCAS, l'intergénération et la prévention à l'autonomie**.

L'expression sur scène est aussi à l'affiche des innovations de cette nouvelle saison avec **Entrer en scène**. Un atelier destiné à ceux qui désirent s'adonner au théâtre. Ils pourront monter sur les planches le vendredi après-midi à la salle Rolland.



INFOS

VIRIS, visite aux retraités isolés pour rompre avec l'isolement, est le fruit d'un partenariat entre l'Instance de coordination en faveur des retraités de l'agglomération moulinoise (Icaram), les CCAS de Moulins, Yzeure et Avernimes et le Conseil départemental.

Le visiteur bénévole et la personne âgée visitée font l'objet d'une étude préalable menée par les assistantes sociales du Département. Ce dispositif ne pourrait exister sans les bénévoles. Les candidatures sont donc les bienvenues.



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Moulins propose depuis des années des prestations individualisées et des animations variées. En découvrant ce nouveau programme, vous verrez combien nous prenons soin de nos aînés. Il me tient à cœur qu'ils se plaisent à Moulins. »

Cécile de BREUVAND

1^{ère} adjointe au Maire déléguée à la Solidarité, vie quotidienne et démocratie participative, Vice-Présidente du CCAS

Accompagnement



VIRIS

Accompagnement et écoute à domicile par des bénévoles en faveur des personnes seules ou isolées.

Plan canicule

Une attention particulière portée en cas de déclenchement du plan canicule : Vous êtes concerné(e) ? Vous connaissez une personne concernée ? Faites-le savoir au 04 70 48 51 78.

Fiches infos secours

Dispositif pour faciliter la prise en charge par les secours.

1 logement / 2 générations

Une cohabitation avant tout solidaire et conviviale.

Santé

Une mutuelle compétitive, proche de vous.

Portage de repas

Le choix de vos menus et l'accès à des prestations associées (livres, revues).

REPID

Solidarité entre les générations pour apporter du répit aux aidants.

Santé

Bien-être autour de l'eau

Les vendredis après-midi aux Thermes de Bourbon l'Archambault

Se souvenir pour bien vieillir **NOUVEAU**

Les mardis à la Maison des associations

Ateliers mémoire

Les lundis après-midi, salle Mathilde-Rolland
Les vendredis matin à SESAME toutes les semaines.
Les vendredis après-midi, tous les 15 jours.

Conférences

Vendredi 14 octobre à 16h30 amphi salle des fêtes :

Retrouver sa mobilité grâce au naturel

Jeudi 26 janvier à 14h30 à SESAME :

Le ventre ! 1^{er} ou 2^e cerveau ?

Jeudi 27 avril à 14h30 à SESAME :

Les maux de l'été (passer un été sans problème)

Sophrologie

Les vendredis Salle Rolland
Atelier 2023 : Réunion d'information le vendredi 3 février à la salle Rolland



Diététique

Atelier 2022 : Les lundis matin à Bon Pasteur

Nutri Activ **NOUVEAU**

Les lundis matin à SESAME

Bien Manger, manger bien ! **NOUVEAU**

Les lundis matin à Bon Pasteur à partir de 2023

Sport & Loisirs

Entrez en Scène **NOUVEAU**

Les vendredis après-midi, salle Rolland

Atelier équilibre

Atelier 2022 : les jeudis matin à Bon Pasteur de 9h30 à 10h30.
Réunion d'information, jeudi 29 septembre à 10h. La première et la douzième séance sont programmées de 9h30 à 11h30.

Mars 2023 : réunion d'information jeudi 2 février à la maison des associations à 10h

Découverte de la marche nordique

Les mardis après-midi (durée 1h)

Gym mémoire

Les jeudis matin à la salle Bon Pasteur

Pêche

Les vendredis 23 septembre 2022,

7,14 et 21 octobre 2022, secteur de Moulins

Le vendredi 30 septembre à Rocles en partenariat avec la fédération de pêche

Week-end du 7 au 9 octobre au plan d'eau de la Chancelade

Couture

Les mardis matin à SESAME, tous les 15 jours

Tricot

Les mardis matin à SESAME, tous les 15 jours



Découverte

Cuisine

Les mardis à Bon Pasteur, tous les 15 jours

Sécurité routière

Atelier 2022 : Le 4 octobre

avec *l'auto-école LAVRIL en Intergénération*

Mars 2023 : *Atelier prévention routière - coaching conduite* en mars 2023

Sortir ensemble !

Les mercredis, départ de SESAME

Musée Anne-de-Beaujeu : 14 septembre 2022

Après-midi ciné-atelier au festival de cinéma Jean-Carmet : jeudi 13 octobre 2022

Centre national du costume de scène : 7 décembre 2022

Connaissance du monde : janvier 2023

Studio Palace les Murs du son : mars 2023

Château de Charnes : mai 2023

Bourbon et Saint-Menoux : juin 2023 (journée complète)

Pour toutes ces activités, n'hésitez pas à vous rapprocher du Pôle SESAME du CCAS pour vous inscrire :

Déjeuner seniors Moulinois à partir de 65 ans

Ateliers seniors à partir de 60 ans

Seniors en vacances à partir de 60 ans

Plan Canicule inscriptions sur registre Municipal des personnes vulnérables.

Colis de Noël Moulinois à partir de 80 ans

PÔLE SENIORS

SESAME
1/3 rue Berthelot
03000 Moulins
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h
Accès PMR, sans escalier,
par la cour au 3 rue Berthelot
Contacts :
Tél : 04 70 48 51 78
pole.senior@ville-moulins.fr
www.ville-moulins.fr
rubrique Famille/Pôle seniors





La billetterie du théâtre, comment ça marche ?

À l'heure où nous bouclons votre mensuel D'une rive à l'autre, le détail de la saison du théâtre de Moulins ne nous est pas encore dévoilé. Ce sera chose faite au prochain numéro en septembre. Dans l'attente, ce rappel pratique concernant la billetterie.

Trois types d'abonnements sont possibles à l'année. Le Découverte avec trois spectacles dont un coup de cœur. Il permet d'obtenir 20 % de réduction sur le prix du billet plein tarif. L'abonnement Liberté comprend cinq spectacles dont un coup de cœur et donne droit à 30 % de réduction sur le prix du billet plein tarif. Enfin, l'abonnement passion permet d'accéder à 10 spectacles et plus avec 40 % de réduction sur le prix du billet plein tarif.

Pour vos réservations, privilégiez le téléphone.

- Office de tourisme, 04 70 44 44 21.
- Le théâtre de Moulins, 13, rue Candie, 04 70 48 01 05 ou 04 70 48 01 40.

Vous pouvez aussi vous rendre sur place aux horaires d'ouverture de l'Office de tourisme ou le mercredi au théâtre.

Vin'scène, la course nature, en Bourbonnais

La 13^e édition des Vin'scènes sera disputée dimanche 25 septembre. Au menu, une course, des marches et des randonnées VTT de Saint-Pourçain à Moulins.



Les participants pourront découvrir le vignoble saint pourcinois, la campagne Bourbonnaise, traverser plusieurs villages le long du parcours et arriver au Centre national du costume de scène à Moulins.

Pour la course, les compétiteurs pourront s'élancer sur un parcours de 44,5 km **en solo ou en relais de trois** coureurs. Le départ se fera à 8h 30 du kiosque à Saint-Pourçain-sur-Sioule. Dès 8h15, les participants devront se présenter sur la ligne de départ. Au stade de Meillard pour le premier relais et au stade de Chemilly pour le second relais.

Il leur faudra déboursier 25 € jusqu'au 11 septembre puis 30 € à partir du 12 septembre. Il sera aussi possible de parcourir 44,5 km en relais de trois coureurs. Le tarif d'inscription est de 60 € en relais de trois coureurs jusqu'au 11 septembre. 65 € à partir du 12 septembre.

La clôture des inscriptions est fixée au 21 septembre 2022.

Les marcheurs auront le choix entre 15 et 25 km. 1300 dossards sont disponibles. Pour la marche de 25 km, les départs débiteront dès 7h30 à Chatel-de-Neuvres, lieu-dit Les Gavroches. Les premiers départs du 15 km marche sont prévus à 9h. Le tarif des inscriptions est fixé à 10 € pour les marches.

Enfin, deux **randonnées VTT** sur 35 et 63 km au choix seront possibles. Le départ du 35 km sera donné de 9h30 à 10h30 au stade de Bresnay. Pour le 65 km, les coureurs s'élanceront à 8 heures précises à Saint-Pourçain-sur-Sioule au kiosque, Boulevard Ledru-Rollin.

Contact : Association Course Vin'Scène en Bourbonnais
129, rue de Lyon à Moulins
contact@vinsceneenbourbonnais.com



Du côté de la « média »

Le coup de cœur d'Anne-Sophie :
La félicité du loup, Paolo Cognetti, publié en 2021 aux éditions Stock.



Fausto et Silvia se rencontrent dans un village de montagne en Italie où ils travaillent pour la saison dans l'unique restaurant. L'un et l'autre ont besoin de cet ailleurs pour prendre le temps de se questionner sur leur vie. La montagne leur procure cette parenthèse. Au-delà de l'histoire qui naît entre eux, c'est une vraie bouffée d'oxygène que ce roman qui parle des montagnes, qui raconte l'alpinisme, l'effort et le plaisir de gravir les sommets. Un roman contemplatif, sans excès, équilibré. La Félicité du loup contient une vraie histoire avec son déroulé, une histoire d'amour entre Fausto et Silvia et les questionnements profonds de Fausto. Mais une histoire qui laisse aussi une place importante à des personnages secondaires forts. Un très beau moment de lecture.

Carnet Rose

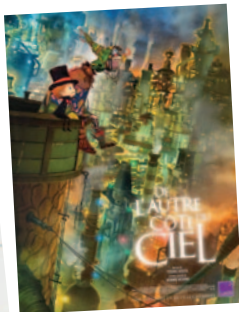
DU 1^{er} AU 30 JUIN 2022

•• NAISSANCE ••

Ryan, Xata, Tom LOUIS ANGEXETINE
 Jules, Anthony, Christian BOUVET
 Louis, Alexandre, Marie de CONNY de LAFAY
 Chemsedine SOUALMIA
 Ghali, Mimoun, Ahmed ALMOU
 Diane, Andrée, Pauline, Muriel RICCETTI

C I N É M A

**Le cinéma offre une perspective rafraîchissante durant l'été.
 Et les films proposés le seront tout autant.**



Commencez doucement le 17 août avec **De l'autre côté du ciel**, film d'animation poétique centré sur l'amitié d'un petit garçon et d'une étrange créature. Suivez ensuite les pas de danse de **Rumba la vie** la semaine suivante, avec Franck Dubosc en père apprenant à connaître sa fille. Passez rapidement par la savane africaine avec **Beast**, film d'action avec Idris Elba aux prises avec un dangereux prédateur.

Le 31 août, vous pourrez savourer une comédie romantique avec Isabelle Carré et Bernard Campan, **La dégustation**. Vous aurez également l'occasion de découvrir **The Princess**, documentaire intime sur la vie de la princesse Diana.

Viendra finalement la rentrée avec des films français portés par des actrices de talent : Virginie Efira à l'affiche de **Revoir Paris**, et Blanche Gardin dans **Tout le monde aime Jeanne**.



NUMÉROS UTILES

Hôtel de Ville
Tél. 04 70 48 50 00

Service état-civil et élections
Tél. 04 70 48 50 11

Mairie annexes :
Champins
Tél. 04 70 46 20 39

Chartreux
Tél. 04 70 20 23 73

La Madeleine
Tél. 04 70 20 86 75

SESAME - Accueil général
Tél. 04 70 48 51 20

Police municipale
Tél. 04 70 48 50 50

Centre communal d'action sociale
Tél. 04 70 48 51 47

Pôle seniors
Tél. 04 70 48 51 78

Service des sports
Tél. 04 70 48 51 91

Services techniques
Tél. 04 70 48 50 62

Direction Jeunesse-éducation
Tél. 04 70 48 51 60

Vie associative
Tél. 04 70 48 51 39

Point information Jeunesse
Tél. 04 70 47 34 92

Urgence Eau
Tél. 06 08 56 94 37

Centre-ville

GRANDE
BRADERIE
MOULINS 2022
DIM. 4 SEPT

